

Séance du comité administratif du 1^{er} avril 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 1^{er} avril 2025, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

M. Gilles Fortier, préfet, maire de la ville de Princeville;
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness;

MM. Pierre Fortier et Jean-François Labbé, maires de la ville de Plessisville, sont absents.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général;
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 4 mars 2025 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Accompagnement des entreprises d'économie sociale et des projets en émergence – Proposition – Approbation
 - 5.2 Analyse de la répartition des quotes-parts – Offre de service – Approbation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Développement organisationnel – Offre de service – Autorisation
 - 6.2 Développement professionnel – Offre de service – Autorisation
 - 6.3 Administration – Prolongation d'un contrat de travail – Autorisation
7. Finances
 - 7.1 Prévisions des dépenses – Approbation
 - 7.2 Ratifications des dépenses – Approbation
8. Correspondance – Documents déposés
 - 8.1 Les Molait – Grand défi Pierre Lavoie – Demande de commandite
 - 8.2 Festival des sucres de Saint-Pierre-Baptiste – Invitation
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2025-04-059

Sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2025-04-060 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 4 mars 2025 – Procès-verbal – Approbation

CA-2025-04-061 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 4 mars 2025;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Accompagnement des entreprises d'économie sociale et des projets en émergence – Proposition – Approbation

CA-2025-04-062 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a une entente conjointe avec le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec (ci-après « le Pôle ») et la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCÉ) afin de soutenir les entreprises d'économie sociale par de l'accompagnement et du soutien dans le cadre de prédémarrage, démarrage, croissance et consolidation des entreprises d'économie sociale sur le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE l'expertise de ces deux organisations est un atout pour la réalisation de certains projets issus des entreprises d'économie sociale;

ATTENDU QUE l'entente actuelle, pour l'année 2024-2025, se termine le 31 mars 2025 et que la MRC souhaite la renouveler;

ATTENDU QUE la proposition conjointe soumise par le Pôle et la CDCÉ pour l'année 2025-2026 fait état de plusieurs propositions;

ATTENDU QUE des sommes sont prévues aux prévisions budgétaires 2025 de la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'ACCEPTER la proposition conjointe soumise par le Pôle d'économie sociale et la Corporation de développement communautaire de L'Érable d'une durée de 12 mois débutant le 1^{er} avril 2025, d'un montant de 8 150 \$, plus les taxes applicables, réparti comme suit :

- Pôle d'économie sociale Centre-du-Québec : 5 000 \$
- Corporation de développement communautaire de L'Érable : 3 150 \$;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année courante – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution, dont l'entente à conclure avec le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec et la Corporation de développement communautaire de L'Érable pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Analyse de la répartition des quotes-parts – Offre de service – Approbation

CA-2025-04-063 ATTENDU QUE le conseil de la MRC a demandé à la direction de procéder, en 2025, à une analyse de la répartition des quotes-parts au sein des différents services;

ATTENDU QUE la MRC souhaite confier ce mandat d'analyse à une firme externe;

ATTENDU l'offre de service soumise le 27 mars 2025 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour la réalisation de ce mandat;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner deux élus pour faire partie du comité de pilotage pour participer aux étapes de démarrage et de finalisation des livrables avec l'équipe de RCGT;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton datée du 27 mars 2025 au montant de 18 500 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières – Administration, via une appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté – Tourisme;

DE DÉSIGNER MM. Gilles Fortier et Gervais Pellerin pour faire partie du comité de pilotage;

D'AUTORISER le directeur général adjoint de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Développement organisationnel – Offre de service – Autorisation

CA-2025-04-064 ATTENDU QUE la MRC traverse une période de changement se traduisant, entre autres, par l'accroissement de compétences et de mandats qui lui sont délégués;

ATTENDU QUE cette croissance rapide nécessite de s'attarder davantage à la culture de l'organisation;

ATTENDU QUE la direction désire améliorer son efficacité et sa performance organisationnelle et, dans ce contexte, souhaite être accompagnée par une ressource professionnelle en matière de développement organisationnel;

ATTENDU l'offre de service soumise le 25 février 2025 par la firme Pro-Gestion pour un accompagnement en matière de développement organisationnel qui offre un mandat à taux horaire, en fonction d'un nombre d'heures réalisées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Pro-Gestion datée du 25 février 2025 sous forme de banque d'heures pour un montant estimé à 22 925 \$, plus les taxes applicables et, si besoin, les frais de déplacement, de repas et d'hébergement;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières – Administration, via une appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté – Tourisme;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Développement professionnel – Offre de service – Autorisation

CA-2025-04-065

ATTENDU QUE la direction désire améliorer son efficacité et sa performance organisationnelle, notamment en outillant ses directeurs adéquatement dans leur rôle de gestion;

ATTENDU QUE, dans ce contexte, la MRC souhaite soutenir le développement de l'un de ses directeurs de service en lui permettant de se faire accompagner par une ressource professionnelle pour s'approprier les bonnes pratiques de gestion;

ATTENDU l'offre de service soumise le 4 mars 2025 par la consultante Linda Sabourin pour un mandat d'accompagnement en matière de gestion d'une durée de 8 heures;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service de la consultante Linda Sabourin soumise le 4 mars 2025 d'un montant de 1 500 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2025;

D'AUTORISER la directrice des ressources humaines de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Administration – Prolongation d'un contrat de travail – Autorisation

CA-2025-04-066

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 7 mai 2024, a adopté la résolution numéro CA-2024-05-087 autorisant l'embauche de M^{me} Cynthia Brisson à titre de conseillère en promotion du territoire en remplacement d'un congé de maternité;

ATTENDU QUE le retour du congé de maternité de la titulaire de ce poste est prévu en mai 2025;

ATTENDU QUE depuis l'embauche de M^{me} Brisson, un nouveau mandat s'est ajouté à ses responsabilités, soit la prise en charge de la refonte du site Internet de la MRC, occasionnant ainsi une surcharge de travail;

ATTENDU QUE des besoins temporaires, à temps partiel, en ressources humaines seront nécessaires pour mener à bien la refonte du site Internet;

ATTENDU QUE M^{me} Brisson détient les compétences nécessaires et est disponible pour la réalisation de ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER la prolongation du contrat de travail de M^{me} Cynthia Brisson pour mener à terme le mandat de refonte du site Internet de la MRC, le tout selon les modalités stipulées dans un addenda à ajouter à son contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 1^{er} avril 2025

7. Finances

7.1 Prévisions des dépenses – Approbation

CA-2025-04-067 Sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions des dépenses pour le mois d'avril 2025, comme suit :

MRC :

<u>Réquisition</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
4558	BuroPro (divers)	200,00 \$
4559	Réseau Logique (94 licences antivirus)	3 327,60 \$
4560	Lavage de vitres OMAX (nettoyage vitres)	1 000,00 \$
TOTAL :		<u>4 527,60 \$</u>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

SSIRÉ :

<u># PO</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Qté</u>	<u>Description</u>	<u>\$ / Unité</u>	<u>Total</u>
04-001	Nantel Promotionnel	400	T-shirt SSIRÉ	14,68 \$	5 872,00 \$
04-002	Nantel Promotionnel	150	Équipement promotionnel 20° SSIRÉ	23,68 \$	3 552,00 \$
04-003	Dubois et Frères	1	Toile pour boîte du camion 102	550,00 \$	550,00 \$
04-004	Aréo-Feu	1	Pièce pour drain principal	400,00 \$	400,00 \$
04-005	BMF Équipements	1	Fabrication supports échelles camion 6072	400,00 \$	400,00 \$
04-006	Charest International	1	Dépenses préautorisées	4 000,00 \$	4 000,00 \$
04-007	Lacets Arizona inc.	1	Dépenses préautorisées	500,00 \$	500,00 \$
04-008	Jacques Thibault	1	Test annuel de pompe annuel et test routier	11 050,00 \$	11 050,00 \$
TOTAL :					<u>26 324,00 \$</u>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Ratifications des dépenses – Approbation

CA-2025-04-068 Sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver les ratifications des dépenses pour le mois d'avril 2025, comme suit :

MRC et SSIRÉ :

<u>Description</u>	<u>Montant</u>	
Sani-Fontaines (filtres à eau)	448,47 \$	
Aléa Café inc. (repas comité réflexion CSDS)	375,00 \$	
Francis Vigneault (remboursement abonnement gym SSIRÉ)	399,99 \$	
Princeville Shell Service (réparation SSIRÉ)	2 128,32 \$	
Automod (réparation pare-brise SSIRÉ)	145,00 \$	
Édith Vaillancourt (remboursement échange 2 cafetières)	60,00 \$	
Mathieu Blondeau (remboursement frais examen ENPQ)	157,75 \$	
Stéphane Bourque (remboursement frais examen ENPQ)	157,75 \$	
Julie Dubois (remboursement frais examen ENPQ)	157,75 \$	
Shawn O'Connor (remboursement frais examen ENPQ)	157,75 \$	
Steve Rouillier (remboursement frais examen ENPQ)	157,75 \$	
Réseau Logique (4 portables)	5 006,60 \$	
Vision Informatique (6 portables)	6 960,00 \$	
Denis Bilodeau (réparation SSIRÉ)	65,00 \$	
Rôtisseries Fusée (repas intervention)	361,08 \$	
PréviMed (déplacement pour livraison SSIRÉ)	50,00 \$	
Excavation Terrassement Jean-Philippe Nault (pelle intervention)	770,00 \$	
Wood Wyant (produits SSIRÉ)	68,45 \$	
Jean-Sébastien Lambert (remboursement Dollarama)	6,75 \$	
Canva (logiciel)	144,14 \$	
Jotform (logiciel)	684,89 \$	
TOTAL :		<u>18 462,44 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance – Documents déposés

8.1 Les Molait – Grand défi Pierre Lavoie – Demande de commandite

Référence est faite à la correspondance de l'équipe Les Molait reçue par courriel le 18 mars 2025 demandant à la MRC un soutien financier. Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

8.2 Festival des sucres de Saint-Pierre-Baptiste – Invitation

CA-2025-04-069 ATTENDU QUE le Festival des sucres de Saint-Pierre-Baptiste aura lieu du 15 au 18 mai 2025;

ATTENDU QUE la MRC a reçu une invitation pour le repas méchoui du 17 mai;

ATTENDU QUE le coût d'une table de huit personnes est de 300 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER une dépense de 300 \$, pour l'achat de billets pour le repas méchoui qui aura lieu le 17 mai 2025 dans le cadre du Festival des sucres de Saint-Pierre-Baptiste;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

Aucun point n'est ajouté.

10. Période de questions

Une période de questions est prévue, conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

11. Levée de la séance

CA-2025-04-070 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier